Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 1

Rubrik: Écho des conférences régionales de la Rive droite : conférence du 29 novembre 1906 : école des garçons d'Épendes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à ses contemporains l'exemple de toutes les vertus publiques et privées ? Certes, l'influence bienfaisante de ces beaux modèles sur l'âme sensible et impressionnable de l'enfant ne saurait être contestée.

Il est vrai qu'aux récits glorieux de nos fastes nationaux s'entremêlent des pages bien sombres, bien attristantes pour l'honneur du nom suisse. De même que dans un tableau les ombres font mieux ressortir l'harmonie des couleurs, ces faits exceptionnels ne mettent que mieux en relief les vertus de nos ancêtres. Nous tirerons parti de ces faits regrettables pour flétrir le vice sous toutes ses formes, pour faire saisir à l'enfant les tristes conséquences de l'égoïsme, de l'orgueil, de la vénalité. Nous chercherons à lui inspirer l'horreur de l'immoralité, de la duplicité, de la trahison. Ne manquons jamais l'occasion, qui se présentera fréquemment, de former le jugement et la conscience de l'enfant en l'invitant à formuler ses appréciations sur les faits que nous aurons à lui raconter. Posons-lui des questions dans le genre de celles-ci : Quelle vertu a pratiquée tel personnage ? Comment auriez-vous agi en telle circonstance ? Qu'est-ce qui a conduit tel personnage à telle faute ? Pouvez-vous approuver ou devez-vous blâmer tel acte ? Comparez la conduite de tel homme avec celle de tel autre.

Nos élèves seront tout heureux de sortir de leur rôle passif et d'avoir à exprimer leur opinion sur la valeur morale des hommes et des choses. Gardons-nous surtout de fausser leur conscience en les laissant envisager comme licites des actes condamnables et rectifions leurs appréciations si elles sont erronnées.

Que la loi morale de l'Evangile soit, en toute circonstance, notre guide dans l'enseignement historique ; avec ce flambeau qui éclairera notre route, nous ne méconnaîtrons jamais les droits imprescriptibles de la vérité et de la justice et nous nous inspirerons de cette devise : Pour Dieu, la religion et la patrie !

(*A suivre.*)

Echo des conférences régionales de la Rive droite

Conférence du 29 novembre 1906

ÉCOLE DES GARÇONS D'ÉPENDES

L'exactitude, dit-on, est la politesse des rois. Les instituteurs de la Rive droite, Comité en tête, se sont montrés — cette fois du moins — aussi polis que les rois. C'est là un fait que je me plais à citer, car il est tout à l'honneur du corps enseignant. Le beau soleil, le choix du

lieu de la réunion, l'approche des élections au Grand Conseil, tout a contribué, semble-t-il, à cette régularité, à cette ponctualité digne d'éloges.

Selon les tractanda, nos leçons s'adressent au *Cours de perfectionnement*, renforcé, pour la circonstance, du cours supérieur de l'école.

1° *Lecture*, IIIme degré, page 578. — *Le lait, le beurre et le fromage.* Le maître, après avoir indiqué le sujet de sa leçon, en donne un aperçu clair et succint qui met chacun sur la voie. Les élèves lisent à la suite de l'instituteur et donnent le compte rendu. Souvent, un écolier est appelé à rendre compte de la lecture faite par un camarade. Ce procédé a l'avantage d'éveiller et de soutenir l'attention. Les mots, les expressions nouvelles sont expliquées le plus clairement possible. Une courte digression, quelques réflexions piquantes, frappées au coin du bon sens, font une agréable diversion au sujet un peu aride qui nous occupe.

2° *Rédaction.* — Le maître, désigné par le sort, a choisi comme sujet : *Le lait et la fabrication du fromage. Lettre à un ami de la ville.* C'est une application de la lecture précédente.

Par des questions appropriées, l'instituteur fait découvrir à l'écolier l'idée et les notions qu'il veut lui inculquer, il en transcrit le résumé à la planche noire. Le dessin des principaux outils employés dans la fabrication du fromage achève d'éclairer l'esprit de l'élève. Sous la direction du maître, le sujet est rédigé par les élèves. Le conférencier leur lit la composition qu'il a rédigée lui-même ; puis chacun se met à l'œuvre et travaille de son mieux.

3° *Instruction civique : Le Grand Conseil.* — En un langage calme et pondéré, l'instituteur, — favorisé du sort, — s'acquitte de sa tâche avec la compétence qu'on lui connaît. Il entretient son auditoire des réunions préparatoires pour la présentation des candidats et l'élaboration des listes ; il indique le mode de nomination des députés, la durée de leur mandat, l'importance de leurs fonctions, leurs diverses attributions et le respect qu'on leur doit.

Le résumé, tracé au tableau dès le commencement, contribue pour une large part à la bonne marche de cette leçon, qui se termine par une répétition et la lecture du chapitre en rapport à la page 404 du livre du IIIme degré.

4° *Divers.* — M. le président Mossu se fait l'interprète de la conférence pour remercier M. l'inspecteur Perriard d'avoir bien voulu se dérober à ses multiples occupations pour assister à notre modeste réunion. Il profite de la circonstance pour recommander au corps enseignant le petit Manuel des connaissances civiques, qui vient de paraître.

Critique des leçons.

1° *Lecture.* — Cette leçon fut excellente en tous points ; elle aurait peut-être gagné encore si le chapitre avait été scindé et étudié en deux ou trois leçons. Les élèves ont bien lu ; le ton de la prononciation était correct ; les explications données étaient simples, complètes, suffisantes.

2° *Rédaction.* — Le maître a fort bien préparé son sujet ; il n'a négligé

aucun détail important ; c'était complet. Sous sa direction, les élèves ont retrouvé dans leur livre la plupart des phrases qui devaient entrer dans leur rédaction. Un instituteur, à l'humeur grincheuse, a trouvé le travail trop long et le sujet mal choisi Il est regrettable que le conférencier ne l'ait pas consulté avant de préparer son sujet. Comment s'y prendre pour contenter tout le monde et son père ? Vraiment, le bon Lafontaine aurait été embarrassé de répondre.

Ne commençons jamais la réponse ; laissons réfléchir et parler l'élève.

3° *La leçon d'instruction civique* a été donnée avec beaucoup de calme et d'habileté. Le maître s'est adressé spécialement aux élèves du cours de perfectionnement. Son langage était simple, correct, spirituel même. Le résumé était bien. Aurait-il mieux valu l'écrire pendant le cours de la leçon ? D'aucuns le croient. Le conférencier a, sans doute, voulu gagner du temps. De l'avis du Président, il aurait pu s'étendre davantage sur l'importance du droit électoral, sur les droits et les devoirs du citoyen et du député ; il aurait pu s'assurer si les élèves connaissaient des lois, sans s'arrêter à une série de détails, très intéressants sans doute, mais nullement nécessaires. Pourquoi noyer l'essentiel dans l'accessoire ?

Nous ajouterons que le conférencier ne présentait point ici sa thèse de doctorat. Pour ce faire, il se réserve une circonstance plus solennelle !

Une perle cueillie au cours de la discussion ! Un maître, le plus docte de l'assemblée, a affirmé que le Grand Conseil nommait le Directeur de l'Ecole normale...

Conseils et directions de M. l'Inspecteur.

La pédagogie n'est point une science exacte, comme les mathématiques. On peut réussir avec des procédés différents. Il importe que le maître, pour être capable, soit intelligent, travailleur et d'humeur égale, qu'il donne de l'attrait et de la variété à son enseignement.

Le livre sans le maître est peu ; mais un bon maître vaut un bon livre, a dit un auteur.

La répétition, dit M. l'Inspecteur, est l'âme de l'enseignement. Il importe d'habituer l'écolier à faire bien tout ce qu'il fait, fût-ce même une simple copie. Combien d'élèves ne connaissent jamais bien l'orthographe d'usage ? Parce qu'ils n'ont jamais su copier ni imiter ce qu'ils lisaient ou écrivaient.

Voulez-vous, ajoute-t-il, que votre enseignement soit sûr et profitable ? Vouez tous vos soins aux cours inférieurs. Si la base est manquée, tout sera manqué ou à recommencer. Un édifice n'est solide qu'autant que sa base, ses fondements sont solides et bien établis. Il en est de même dans l'œuvre de l'instruction et de l'éducation de l'enfance.

Les notions, les plus simples, les plus élémentaires en apparence, doivent être parfaitement comprises et approfondies au cours inférieur. — On rencontre souvent des élèves du cours moyen incapables de formuler correctement une proposition simple : *sujet, verbe et complément* ou *attribut.* Combien sont à peine capables de conjuguer, sans hésitation, les temps simples d'un verbe de la première conjugaison ? A qui adresser le reproche ?

Les exercices de gymnastique, exécutés avec méthode, servent admirablement au développement physique de l'enfant. C'est surtout pendant la saison d'hiver qu'ils sont le plus profitables, au double point de vue hygiénique et pédagogique. Ils font une agréable diversion au travail de l'esprit ; ils délassent ; ils développent harmonieusement les diverses parties du corps et, par l'exercice en plein air, ils donnent à l'élève souplesse, agilité, endurance et santé.

M. l'Inspecteur nous parle de l'utilité des vues géographiques, de la manière de s'en servir et des multiples avantages qu'elles peuvent procurer entre des mains habiles.

Les maîtres ne doivent jamais remettre de livret scolaire ni aux élèves de l'école, ni aux jeunes gens, avant la veille du recrutement, pour n'importe quel motif. M. le Président nous rend attentifs aux abus qui peuvent résulter de l'inobservation de cet avis.

Après maintes autres recommandations, que chacun s'efforcera de mettre en pratique, la séance est levée.

JULES MOREL, *secrétaire.*

BIBLIOGRAPHIES

I

Leibniz, par Maurice Halbwachs, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie. — Paris, librairie Paul Delaplane. Prix : 90 cent. — Brève étude qui s'adresse aux gens du monde curieux de l'histoire des idées, aussi bien qu'à la jeunesse des écoles. On a voulu surtout mettre en valeur, dans ce travail, ce qui demeure vivant, ce qui doit durer de la philosophie de Leibniz.

II

Le Traducteur, journal bimensuel pour l'étude des langues allemande et française est une publication que nous pouvons recommander en toute confiance à ceux de nos lecteurs qui veulent faire une étude à la fois utile et attrayante des langues française et allemande. C'est un moyen très pratique et peu coûteux de se perfectionner dans ces deux langues qu'aujourd'hui il n'est permis à personne de ne pas connaître au moins *grosso modo*. Nous recommandons donc aux intéressés de demander un numéro spécimen gratuit à l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).